



Liturgie d'ordination au ministère d'ancien

1. Introduction
2. Institution du ministère d'ancien
3. Mandat des anciens
4. Vœux d'ordination
5. Imposition des mains
6. Exhortations aux anciens
7. Exhortation à l'Église
8. Prière

1. Introduction

Église bien-aimée de notre Seigneur Jésus-Christ, notre conseil d'anciens a examiné et approuvé _____ qui ont été élus au ministère d'ancien dans cette Église. Nous avons déjà publié leurs noms afin de savoir si quelqu'un avait des objections à leur ordination. Personne ne s'étant opposé, c'est avec joie que nous allons maintenant procéder à leur ordination au nom du Seigneur Jésus. Écoutons d'abord ce que la Parole de Dieu nous dit au sujet du ministère confié aux anciens.

2. Institution du ministère d'ancien

Déjà dans l'Ancien Testament, le peuple de Dieu était guidé et dirigé par des anciens (Ex 3.16). Dieu a dit à Moïse de rassembler les anciens d'Israël en Égypte (Ex 17.5) afin de les informer de sa promesse de les délivrer de l'esclavage. Pendant que ces anciens étaient avec Moïse dans le désert, Dieu lui a dit de choisir parmi eux 70 hommes afin que ceux-ci partagent avec lui la responsabilité du peuple (Nb 11.16). Ensemble avec Moïse, ces anciens avaient l'autorité de diriger le peuple (Dt 27.1). À la fin de son ministère, Moïse a donné à tous les anciens d'Israël la loi qui devait régir le peuple de Dieu (Dt 31.9-10). Une fois entrés dans la terre promise, ces anciens ont exercé leur appel dans chaque ville (Jos 20.4; Jg 8.16).

Parce qu'il prend constamment soin de son Église, le bon Berger a appelé des apôtres pour qu'ils soient le fondement de son Église universelle. Les apôtres, à leur tour, ont nommé des anciens dans chaque Église (Ac 14.23) avec la coopération de l'Église. Les apôtres et les anciens se sont réunis pour prendre des décisions ensemble auxquelles les Églises devaient se soumettre (Ac 15.23). Paul a demandé aux anciens de paître le troupeau sur lequel le Saint-Esprit les a établis (Ac 20.28). Pierre a exhorté les anciens à être les bergers du troupeau de Dieu qui leur est confié (1 Pi 5.2).

Dans l'épître aux Philippiens, l'apôtre Paul s'est adressé aux croyants ainsi qu'aux anciens et aux diacres (Ph 1.1). Pour que ces ministères soient permanents, il a aussi donné à ses collaborateurs des

instructions détaillées sur les qualités à considérer dans le choix des anciens et des diacres (Tt 1.5-9; 1 Tm 3.1-13). Il a demandé à Tite de nommer des anciens dans chaque ville. Dans le Nouveau Testament, ces hommes sont appelés non seulement des anciens (ou presbytres), mais également des évêques (ou surveillants) et des bergers.

Le ministère d'anciens a donc reçu du Christ une autorité. Les anciens doivent accomplir leurs devoirs en rappelant au peuple de Dieu les ordonnances du Christ, en exerçant la discipline envers ceux qui lui désobéissent, en prenant soin du troupeau et en protégeant les brebis du Seigneur des dangers qui peuvent les menacer.

3. Mandat des anciens

Pour ce qui est de leur mandat, les anciens ont, avec les pasteurs, la responsabilité de la supervision de l'Église du Christ, afin que chaque membre se conduise dignement par sa doctrine et sa vie, selon l'Évangile. À cette fin, ils visiteront les membres de l'Église à domicile pour les reconforter, les instruire, les exhorter et les corriger avec la Parole de Dieu (1 Th 2.11-12; Tt 1.9). Ils exerceront la discipline chrétienne selon le commandement du Christ, à l'égard de ceux qui mènent une vie incrédule ou immorale et qui refusent de se repentir (Mt 18.17-18). Ils veilleront à ce que les sacrements ne soient pas profanés.

Afin qu'ils prennent soin de l'Église et que tout se fasse avec bienséance et avec ordre (1 Co 14.40), les anciens et les pasteurs forment ensemble le conseil des anciens de l'Église. Ensemble, ils font paître le troupeau de Dieu qui leur est confié (Ac 20.28; 1 Pi 5.1-4). Ils ne doivent pas permettre à quelqu'un de servir à ce titre dans l'Église sans avoir été légitimement appelé.

Il est de leur responsabilité d'aider les pasteurs par leurs bons conseils. Ils ont également la responsabilité de superviser la doctrine de leurs compagnons de service. Ils ne doivent pas permettre que de faux enseignements s'infiltrer dans l'Église, afin qu'en toutes choses l'Église soit édifiée par la pure doctrine de l'Évangile. Ils doivent donc veiller diligemment à ce qu'aucun loup n'entre dans la bergerie du bon Berger (Ac 20.29-31).

Pour pouvoir bien s'acquitter de leur travail de bergers du troupeau de Dieu, les anciens doivent s'exercer à la piété et sonder diligemment les Écritures, qui sont utiles en toutes choses, afin que l'homme de Dieu soit préparé à toute œuvre bonne (Jn 10.7-13; 2 Tm 3.14-17).

4. Vœux d'ordination

Frères bien-aimés, vous êtes sur le point de commencer votre ministère. Nous vous demandons de répondre en toute sincérité devant Dieu et devant son Église aux questions suivantes :

1. Avez-vous la conviction qu'à travers l'appel de cette Église, Dieu lui-même vous appelle à le servir comme anciens dans cette Église?
2. Désirez-vous exercer ce ministère par amour pour Dieu, par amour pour votre prochain et pour l'avancement de l'Évangile de Jésus-Christ?

3. Croyez-vous de tout cœur que les Écritures saintes, Ancien et Nouveau Testaments, sont la Parole de Dieu, seule règle infaillible de foi et de vie, et désirez-vous conformer votre vie et votre ministère d'ancien à cette Parole?
4. Acceptez-vous sincèrement la doctrine enseignée dans les confessions de foi de cette Église comme étant conforme à la Parole de Dieu, et promettez-vous d'y demeurer attachés toute votre vie et de rejeter tout enseignement contraire à cette foi?
5. Promettez-vous d'exercer fidèlement le ministère d'ancien auprès de vos frères et sœurs dans cette Église, de manière digne de cet appel, en comptant sur la grâce de Dieu et sur l'aide du Saint-Esprit?
6. Promettez-vous de vous soumettre de bon gré à l'autorité spirituelle et à la discipline de cette Église en toutes choses conformes aux Écritures?
7. Promettez-vous de chercher et de promouvoir l'unité, la pureté, la paix et l'édification de l'Église?

Quelle est votre réponse? — Oui, avec l'aide de Dieu.

5. Imposition des mains

Que le Dieu tout-puissant et notre bon Père céleste vous accorde sa grâce afin que vous soyez rendus capables d'accomplir fidèlement votre ministère et que votre travail porte beaucoup de fruit pour sa gloire et pour le bien de son Église. Amen.

6. Exhortations aux anciens

_____, vous qui venez d'être consacrés anciens et bergers pour prendre soin des brebis du Seigneur dans cette Église, au nom de Jésus-Christ, nous vous exhortons : Soyez fidèles et dévoués à bien conduire l'Église, à réconforter les affligés et à avertir les rebelles. Prenez garde que l'Église conserve la pure doctrine et mène une vie sainte. Comme l'a dit l'apôtre Pierre :

« Faites paître le troupeau de Dieu qui est avec vous, non par contrainte, mais volontairement selon Dieu; ni pour un gain sordide, mais de bon cœur; non en tyrannisant ceux que vous sont confiés, mais en devenant des modèles du troupeau. Et lorsque le souverain pasteur paraîtra, vous remporterez la couronne incorruptible de la gloire » (1 Pi 5.2-4).

Vivez d'un même accord avec vos frères et collègues pasteurs, anciens et diacres. Conservez le mystère de la foi dans une conscience pure (1 Tm 3.9). Si vous exercez bien le ministère d'ancien, vous allez acquérir un rang honorable, vous aurez une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ et vous entrerez finalement dans la joie de votre Maître (1 Tm 3.13).

7. Exhortation à l'Église

Et vous, frères et sœurs bien-aimés de cette Église, recevez ces hommes comme étant des serviteurs de Dieu. Honorez-les et encouragez-les dans le Seigneur Jésus-Christ. Comme le dit la Parole de Dieu :

« Ayez de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous avertissent. Ayez pour eux la plus haute estime avec amour, à cause de leur œuvre » (1 Th 5.12-13).

« Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis. Car ils veillent au bien de vos âmes, dont ils devront rendre compte. Faites en sorte qu'ils puissent le faire avec joie et non en gémissant, ce qui ne serait pas à votre avantage » (Hé 13.17).

8. Prière

Seigneur Dieu et Père céleste, il t'a plu d'ordonner des anciens pour l'édification de ton Église. Nous te remercions de nous avoir donné des hommes remplis de ton Saint-Esprit. Accorde-leur encore davantage les dons de sagesse, de courage, de discrétion et de miséricorde dont ils auront besoin pour accomplir leur ministère d'une manière qui te plaise. Accorde-leur ta grâce pour qu'ils puissent persévérer dans leur service fidèle, sans en être empêchés par des difficultés, par la tristesse ou par la persécution du monde.

Donne à cette Église sur laquelle tu les as établis d'avoir pour eux de l'estime et de l'amour à cause de leur travail. Donne-nous un amour ardent les uns pour les autres.

Nous te demandons que, par le service fidèle de chacun, le Royaume de ton Fils puisse venir et que ton nom soit glorifié, car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, pour toujours.

Amen.

Traduit et adapté de « Form for the ordination of elders and deacons », *Book of Praise*, Premier Printing, 2010, p. 611-615 (les vœux ont été modifiés).

www.ressourceschretiennes.com



2018. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)